



[Le Service Economique](#)

[La lettre au format PDF](#)

[Les archives de la lettre](#)

Novembre 2020

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

RESSOURCERIE des CRESS - www.nosse91.fr
www.lemois-ess.org

recycling + houses = recycling

hand + plant = débat animations film

Informations
01 40 85 63 65
ville-gennevilliers.fr

A LA UNE - LE MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AU PROGRAMME : Balade, ciné/débat et sensibilisation auprès des jeunes

Depuis plusieurs années la Ville de Gennevilliers s'inscrit dans le mois de l'économie sociale et solidaire afin de favoriser les rencontres entre les différents acteurs du territoire autour d'une économie alternative...

EN SAVOIR +

RESSOURCERIE : MASQUES FABRIQUÉS LOCALEMENT

La Fabric'A, ressourcerie de Gennevilliers (située au 25 boulevard Beaumarchais),

mobilise ses salariés et bénévoles pour confectionner des masques « faits mains homologués Afnor ».

EN SAVOIR +



COUVRE FEU

DES MESURES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DUREMENT TOUCHÉES PAR LA CRISE

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, différentes mesures ont été annoncées afin d'accompagner les entreprises situées dans les zones de couvre-feu et durement impactées par la crise...

EN SAVOIR +



OCCUPATION TEMPORAIRE

APPEL A CANDIDATURE DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS SUR LE SECTEUR DES GRESILLONS

La Société du Grand Paris lance un appel à candidatures pour l'occupation temporaire de différents biens acquis pour la réalisation du Grand Paris Express, en attendant le début effectif des travaux du nouveau métro. **Sur Gennevilliers, il s'agit d'un bâtiment de 8500 m²...**

EN SAVOIR +

INFOS PRATIQUES

- Où manger
- Où dormir
- Où réserver une salle de réunion
- Où faire du sport
- Carnet d'adresses
- Cinéma
- Saison culturelle
- Les points de collecte
- Pharmacies de garde
- Urgences
- Gennevilliers magazine
- Plan de la Ville
- Plaquette Service économique

ENTREPRENDRE A GENNEVILLIERS

VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE?
La ville de Gennevilliers et BGE PaRIF lancent la quatrième édition du concours de pitch «Entreprendre à Gennevilliers». Ce concours récompense les talents gennevillois

BOITE A OUTILS

- Clubs d'entreprises
- Calendrier, taux, dates...
- Economie locale



en émergence de projet d'entreprise qui sauront se « vendre » en quelques minutes...

EN SAVOIR +

JOB ACTION RELANCE

En partenariat avec



PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE



JOB ACTION RELANCE

PROGRAMME DE WEBINARS DEDIE A L'EMPLOI ET RESSOURCES HUMAINES
Entrepreneurs des Hauts-de-Seine, la crise Covid-19 vous conduit à réfléchir sur votre gestion des ressources humaines ? ...

EN SAVOIR +

NOUVELLES

ENTREPRISES

- Rechercher une entreprise
- L'annuaire économique en consultation



Fonds résilience
Île-de-France
et collectivités.



LE FONDS DE RESILIENCE ET #RELANCE 92

DES AIDES TOUJOURS MOBILISABLES
Avance remboursable pour le Fonds de résilience et aide directe pour #Relance 92, deux dispositifs mobilisables jusqu'à fin décembre 2020 pour les entreprises...

EN SAVOIR +

NEWSLETTER

- S'inscrire et recevoir le +Eco
- Se désinscrire du +Eco
- La lettre d'information de Gennevilliers



EMPLOI : FAVORISER LA PROXIMITE

Même si le Salon de l'emploi a dû être reporté en raison des contraintes sanitaires actuelles, **la Ville poursuit ses actions en faveur de l'emploi et de l'insertion.** Le contexte est délicat mais Gennevilliers conserve malgré tout des atouts économiques non négligeables...

EN SAVOIR +

VILLE
DE GENNEVILLIERS

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

service-ecnomique@ville-genevilliers.fr
www.ville-genevilliers.fr/

Hauts-de-Seine
Gennevilliers

A LA UNE : LE MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Au programme balade, ciné/débat et sensibilisation auprès des jeunes

Depuis plusieurs années la Ville de Gennevilliers s'inscrit dans le mois de l'économie sociale et solidaire afin de favoriser les rencontres entre les différents acteurs du territoire autour d'une économie alternative.

Le programme

>>> Projection en avant-première du documentaire Douce France et table ronde : Le 12 novembre

La table ronde sera organisée autour de la consommation responsable avec Consom'acteur, Pik-Pik Environnement et l'Agrocité.

Le synopsis de « Douce France » : doucefrance-lefilm.fr (<https://doucefrance-lefilm.fr/>)

Informations pratiques :

Jeudi 12 novembre 18h-20h30 au Cinéma Jean Vigo, 1 rue Pierre et Marie Curie 92230 GENNEVILLIERS
Gratuit - grand public – 200 places

En cas de mesures sanitaires plus restrictives, la projection et le débat se dérouleront à distance, avec inscription préalable.

>>> Balade découverte des acteurs de l'ESS Le 7 novembre 2020

La promenade à vélo vous permettra de découvrir les acteurs de l'économie sociale et solidaire de Gennevilliers.

En partenariat avec l'association MDB – (Mieux Se Déplacer à Bicyclette) - pour vous accompagner.

Informations pratiques :

Le samedi 7 novembre : départ à 14h30 devant l'entrée de la mairie, face à la Poste. Gratuit sur

inscription – grand public – 40 places

Inscription :

Pour toutes demandes d'inscription, veuillez envoyer un mail avec vos coordonnées à jonathan.crusson@ville-genevilliers.fr (<mailto:jonathan.crusson@ville-genevilliers.fr>) et préciser si vous venez avec votre vélo.

>>> Mieux connaître les métiers de l'économie sociale et solidaire : Le 28 novembre 2020

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire vous présentent leurs métiers, leur savoir-faire pour vous donner envie de travailler dans un domaine de valeurs sociales et de sens.

Informations pratiques :

Samedi 28 novembre 15-18h à l'espace Mandela, 20 Avenue Chandon 92230 GENNEVILLIERS Gratuit – public jeune



RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco135/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

COUVRE FEU



DES MESURES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DUREMENT TOUCHÉES PAR LA CRISE

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, différentes mesures ont été annoncées afin d'accompagner les entreprises situées dans les zones de couvre-feu et durement impactées par la crise.

Ainsi, le fonds de solidarité est ouvert à l'ensemble des entreprises situées en zone de couvre-feu à hauteur de 1 500 euros pour une baisse de chiffre d'affaires à hauteur de 50 %.

Par ailleurs, les entreprises dont l'activité est restreinte du fait de la crise sanitaire (voir listes jointes) bénéficieront de mesures spécifiques. Ainsi, le fonds de solidarité est simplifié et élargi aux entreprises de moins de 50 salariés avec des montants pouvant aller jusqu'à 10 000 euros. A cela, s'ajoutent le chômage partiel à 100 % prolongé jusqu'en décembre 2020, les reports de charges fiscales et sociales : des exonérations de charges patronales, ...

Listes des activités professionnelles impactées par le couvre-feu :

www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/nos-produits/docpratic/actualites-juridiques/couvre-feu (<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/nos-produits/docpratic/actualites-juridiques/couvre-feu>)

Pour plus d'informations :

Site du Ministère de l'Economie : www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/nouvelles-mesures-soutien-couvre-feu (<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/nouvelles-mesures-soutien-couvre-feu>)

Le plan tourisme : dans le cadre du plan tourisme, un guichet unique a été mis en place vous permettant d'identifier l'ensemble des aides : Un guichet unique : www.plan-tourisme.fr (<https://www.plan-tourisme.fr>)

Pour la Chambre de Commerce et de l'Industrie: dispositif-aidesentreprises@cci-paris-idf.fr (<mailto:dispositif-aidesentreprises@cci-paris-idf.fr>)

Tél. 07 62 04 06 45

Pour la Chambre des Métiers : Conseiller économique- 06 47 53 38 67 ou kdias@cma-nanterre.fr
(<mailto:kdias@cma-nanterre.fr>) Les entreprises concernées par le plan tourisme

Pour la Ville Service Economique 01 40 85 63 99 ou service-economique@ville-genevilliers.fr
(<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>).

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS** ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers** (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

OCCUPATION TEMPORAIRE



APPEL A CANDIDATURE DE LA SOCIETE DU GRAND PARIS SUR LE SECTEUR DES GRESILLONS

La Société du Grand Paris lance un appel à candidatures pour l'occupation temporaire de différents biens acquis pour la réalisation du Grand Paris Express, en attendant le début effectif des travaux du nouveau métro.
Sur Gennevilliers, il s'agit d'un bâtiment de 8500 m² au 203 avenue des Grésillons.

L'appel à candidatures s'adresse aux associations et aux entreprises de toute taille qui recherchent des entrepôts/hangars/bureaux/sites événementiels à la location pour une courte durée ou pour une période pouvant atteindre près de 3 ans.

Des visites de ces sites sont possibles.

Pour cela, les candidats sont priés de faire parvenir leur demande à l'adresse mail suivante : occupation@societedugrandparis.fr (mailto:occupation@societedugrandparis.fr)

À l'issue de ces éventuelles visites, les candidats qui manifesteront leur intérêt formuleront leur proposition. Les offres doivent être remises avant le 14 novembre 2020 et seront examinées dans les meilleurs délais, par une commission d'examen des propositions avec une audition des candidats.

Pour plus d'information :

www.societedugrandparis.fr/gpe/actualite/appel-candidatures-occupation-temporaire-2020

(<https://www.societedugrandparis.fr/gpe/actualite/appel-candidatures-occupation-temporaire-2020>)

+ **TÉLÉCHARGER LA FICHE DESCRIPTIVE DES GRÉSILLONS** (https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco136/docs/occupation_temporaire_Gresillons.pdf)

ENTREPRENDRE A GENNEVILLIERS



VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE ?

La ville de Gennevilliers et BGE PaRIF lancent la quatrième édition du concours de pitch «Entreprendre à Gennevilliers». Ce concours récompense les talents gennevillois en émergence de projet d'entreprise qui sauront se « vendre » en quelques minutes.

Le concours est ouvert à tout porteur de projet de création résidant à Gennevilliers (quelles que soient la nature du projet et sa dimension). Le candidat devra être en capacité de valoriser son « projet d'entreprise » en quelques minutes auprès d'un jury composé de professionnels du monde économique et de représentants de la mairie.

Les trois lauréats bénéficieront chacun d'un prix allant de 500 € à 1500 €. Si vous êtes intéressé, vous avez jusqu'au 30 novembre 2020 pour postuler en envoyant votre dossier de candidature à l'adresse david.dufraisse@bge-parif.com (<mailto:david.dufraisse@bge-parif.com>).

Le dossier de candidature doit comporter :

- La fiche de présentation de votre projet
- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Une copie d'une facture de moins de 3 mois attestant nominativement de votre domiciliation sur la ville de Gennevilliers.

+ **TÉLÉCHARGER LE RÈGLEMENT DU CONCOURS** (https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco136/docs/reglement_concours-pitch_entreprendre-a-gennevilliers_2020.pdf)

+ **TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE CANDIDATURE** (https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco136/docs/dossier-candidature_concours-pitch_entreprendre-a-gennevilliers_2020-1.pdf)



RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))**

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)**

**service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)**

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

JOB ACTION RELANCE

JOB ACTION RELANCE

En partenariat avec



PROGRAMME DE WEBINARS DEDIE A L'EMPLOI ET RESSOURCES HUMAINES

Entrepreneurs des Hauts-de-Seine, la crise Covid-19 vous conduit à réfléchir sur votre gestion des ressources humaines ?

Pour vous aider, la CCI Hauts-de-Seine en partenariat avec l'EPT Boucle Nord de Seine et la DIRECCTE lancent leur nouveau programme de webinars dédié à l'emploi et aux ressources humaines : "Job Action Relance". Ainsi, 11 webinars de sensibilisation et d'information sur les problématiques RH et de recrutement en période de Covid sont organisés et gratuits.

Les thèmes sont variés : **recruter des apprentis en période de crise, apprendre à gérer le stress de ses salariés, télétravail...**

Retrouver les modalités d'inscription sur le lien suivant :

(<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/programme-job-action-relance-boucle-nord-de-seine->)

+ ([HTTPS://WWW.ENTREPRISES.CCI-PARIS-IDF.FR/WEB/CCI92/PROGRAMME-JOB-ACTION-RELANCE-BOUCLE-NORD-DE-SEINE-](https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/programme-job-action-relance-boucle-nord-de-seine-)) WWW.ENTREPRISES.CCI-PARIS-IDF.FR (<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/programme-job-action-relance-boucle-nord-de-seine->)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/lettre.html>)

LE FONDS DE RESILIENCE ET # RELANCE 92



Fonds résilience
Île-de-France
et collectivités.



DES AIDES TOUJOURS MOBILISABLES

Avance remboursable pour le Fonds de résilience et aide directe pour #Relance 92, deux dispositifs mobilisables jusqu'à fin décembre 2020 pour les entreprises

Le fonds de résilience accessible : une avance remboursable

La Région Ile-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités locales, dont la Boucle Nord de Seine, ont lancé le Fonds Résilience « Île-de-France et collectivités », un dispositif d'avance remboursable destiné aux entreprises franciliennes et aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire les plus touchés par la crise.

Ce fond prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro et sans garantie, sur une durée maximale de 6 ans, avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans, pour un montant alloué qui peut varier de 3 000 € à 100 000 € en fonction de la taille et des besoins de financement de l'entreprise pour les 6 mois à venir.

Cette avance remboursable, initialement réservée aux entreprises de moins de 20 salariés, est proposée aux entreprises de moins de 50 salariés, directement impactées par la crise.

La demande se fait en ligne : via la plateforme régionale :

+ WWW.ILEDEFrance.FR/ESPACE-MEDIA/FONDSRESILIENCE (<https://www.iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/>)

Fonds de Relance 92

Le Département des Hauts de Seine propose un dispositif de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire, pour leur permettre de pérenniser leurs activités et faciliter leur redémarrage. La CCI 92 et à la CMA 92 apportent leur contribution et expertise.

Les conditions d'éligibilité :

- entreprise de 0 à 20 salariés ;
- Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et/ou au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, avant le 30/09/2019 ;
- Avoir son siège et exercer son activité dans les Hauts-de-Seine.

Dépenses ou pertes éligibles :

Le montant de l'aide est de 50% de la perte de chiffre d'affaires ou des dépenses engagées en lien avec la situation sanitaire ;

L'aide varie entre 2 000 € et 10 000 €, correspondant à un minimum de perte ou de dépenses de 4 000 €.

Pour demander l'aide et plus d'informations :

Vous êtes ressortissant de la Chambre des métiers ou double immatriculation :

(<http://www.fondsdepartementhautsdeSeine-cma92.com>)

+ ([HTTP://WWW.FONDSDEPARTEMENTHAUTSDESEINE-CMA92.COM](http://WWW.FONDSDEPARTEMENTHAUTSDESEINE-CMA92.COM))

WWW.FONDSDEPARTEMENTHAUTSDESEINE-CMA92.COM (<http://www.fondsdepartementhautsdeSeine-cma92.com>)

Vous êtes ressortissant de la Chambre de commerce :

(<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/dispositif-departemental-de-soutien-aux-entreprises>)

+ ([HTTPS://WWW.ENTREPRISES.CCI-PARIS-IDF.FR/WEB/CCI92/DISPOSITIF-DEPARTEMENTAL-DE-SOUTIEN-AUX-ENTREPRISES](https://WWW.ENTREPRISES.CCI-PARIS-IDF.FR/WEB/CCI92/DISPOSITIF-DEPARTEMENTAL-DE-SOUTIEN-AUX-ENTREPRISES)) WWW.ENTREPRISES.CCI-PARIS-IDF.FR (<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/dispositif-departemental-de-soutien-aux-entreprises>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS** ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/))

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers** (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

EMPLOI : FAVORISER LA PROXIMITE



Même si le Salon de l'emploi a dû être reporté en raison des contraintes sanitaires actuelles,

la Ville poursuit ses actions en faveur de l'emploi et de l'insertion. Le contexte est délicat mais Gennevilliers conserve malgré tout des atouts économiques non négligeables.

+ LIRE L'ARTICLE DE GENNEVILLIERS MAGAZINE (https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/docs/GenMag_315_Octobre2020_page18.pdf)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))**

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)**

**service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)**

RESSOURCERIE : MASQUES FABRIQUES LOCALEMENT



**ACHETER DES MASQUES FABRIQUES LOCALEMENT AUPRES DE LA
RESSOURCERIE LA FABRIC'A**

La Fabric'A, ressourcerie de Gennevilliers (située au 25 boulevard Beaumarchais), mobilise ses salariés et bénévoles pour confectionner des masques « faits mains homologués Afnor ».

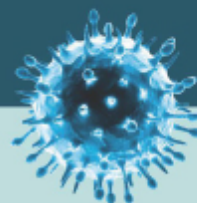
Vous pouvez en commander en vous adressant à :

Mail : contact@lafabrica.community (mailto:contact@lafabrica.community)

Tel : 06 43 09 34 24



COVID-19



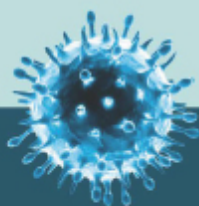
Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la Ressourcerie La Fabric'a réalise déjà depuis plusieurs mois des masques homologués **Afnor Spec**.

De nombreuses entreprises nous ont déjà sollicité pour réaliser des masques destinés à leurs salariés si vous êtes également intéressés vous pouvez nous contacter

au numéro suivant: **06.43.09.34.24**.

Nous tâcherons de satisfaire votre demande dans les plus bref délais.

La Fabric'a reste à votre disposition pour tout complément d'information.



COVID-19

contact@lafabrica.community
Facebook : Ressourcerie La Fabric'a
www.ressourcerie.lafabrica.community

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco136/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))